



ÉDITION 2023

UN AIR DE FAMILLE



myUNICEF.fr

Illustration : Kei Lam / Direction artistique et design graphique : Floriane Le Roux

LA THÉMATIQUE 2023 : UN AIR DE FAMILLE

L'édition 2023 du Prix UNICEF de littérature jeunesse met en avant des ouvrages sur **la thématique de la famille**, un sujet transversal à la croisée d'un grand nombre de droits inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant essentiels pour le développement de l'enfant : le droit à la non-séparation des familles, à l'éducation, à la protection, à la non-discrimination...

Les 16 ouvrages de la sélection 2023 élaborée par des enfants et jeunes ainsi que par des professionnels de l'éducation et de la littérature jeunesse abordent des sujets essentiels tels que les différentes structures familiales, la place de l'enfant et la prise en compte de son avis, l'éducation et la transmission assurées par la famille, mais aussi les situations de violence, de précarité, de discrimination, qui sont autant de causes qui

nuisent aux bien-être des enfants et les rendent particulièrement vulnérables.

Les ouvrages de la sélection 2023 sont variés, avec des albums touchants, des BD drôles, des contes originaux et des romans poignants qui donnent la possibilité aux acteurs éducatifs d'aborder le sujet de la famille sous tous ses aspects, et aux enfants et aux jeunes les moyens de se l'approprier pleinement.

À travers la lecture, l'enfant se construit une représentation de lui-même et du monde qui l'entoure, et acquiert les compétences psychosociales nécessaires à son équilibre personnel et interpersonnel. C'est un outil précieux pour sensibiliser les enfants à leurs droits.



© UNICEF/UN0204398

UNE FAMILLE, C'EST...

À 3-5 ans

À 6-8 ans



... PLEIN DE MODÈLES DIFFÉRENTS !

Camille veut une nouvelle famille

Yann Walcker et Mylène Rigaudie (Auzou)



... RESPECTER L'AVIS ET L'INTÉRÊT DE L'ENFANT

Attends je vais t'aider !

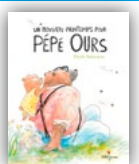
Charlotte Bellière et Orbie (Alice jeunesse)



... DES TEMPS DE PARTAGE PRÉCIEUX

Encore cinq minutes...

Marta Altés (Circonflexe)



... DE L'ENTRAIDE ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Un nouveau printemps pour Pépé Ours

Elodie Balandras (Didier jeunesse)



... UNE DIVERSITÉ DE MODÈLES

Mon premier demi-frère

Davide Cali et Amélie Graux (Little Urban)



... S'APPROPRIER SON NOM ET SON IDENTITÉ

Je m'appelle Wakawakaloch !

Chana Stiefel et Mary Sullivan (Circonflexe)



... PARFOIS UN MILIEU OÙ ON PEUT ÊTRE CONFRONTÉ À DE LA VIOLENCE

Barbouillé

Olivier Dupin et Quentin Zuttion, (Editions Lapin)



... UN ENVIRONNEMENT OÙ LES ENFANTS DOIVENT SE SENTIR BIEN

La maison bleue

Phoebe Wahl, traduit de l'anglais par Ilona Meyer et Caroline Drouault, (Les éditions des éléphants)

À 9-12 ans

À 13-15 ans



... UNE DIVERSITÉ DE MODÈLES OÙ CHACUN PEUT TROUVER SA PLACE

La famille Puzzle

Pascale Bougeault, (Rue de l'échiquier Jeunesse)



... DES CHOIX QUI DOIVENT PRENDRE EN COMPTE L'AVIS ET L'INTÉRÊT DE L'ENFANT

Il était une forme

Gazhole et Cruschiform (Maison Georges, 2021)



... UNE DIVERSITÉ DE MODÈLES ET DE CONDITIONS DE VIE... QUI N'EMPÊCHE PAS LA SOLIDARITÉ !

Grand appartement bizarre, plein de chambres à louer !

Nathalie Stragier (Syros, 2021)



... UN ENVIRONNEMENT QUI DOIT TENIR COMPTE DES DROITS DES FILLES ET DES FEMMES

Enterrer la lune

Andrée Poulin et Sonali Zohra (Alice éditions, 2022)



... LE PARTAGE D'UN VÉCU ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Un grand-père tombé du ciel

Yaël Hassan et Marc Lizano (Steinkis, 2022)



... UN ENVIRONNEMENT QUI DOIT ACCUEILLIR ET ACCEPTER LES DIFFÉRENCES

Les fleurs de Grand frère

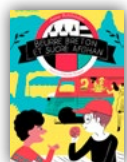
Gaëlle Geniller (Delcourt Jeunesse)



... LÀ OÙ LES ENFANTS DOIVENT ÊTRE EN SÉCURITÉ ET PROTÉGÉS CONTRE LES VIOLENCES

La colère de Rudy

Sophie Rigal-Goulard (Rageot)



... DE LA SOLIDARITÉ FACE À LA PRÉCARITÉ ET LA DISCRIMINATION

Beurre Breton et Sucre Afghan

Anne Rehbindler et Vincent Bergier, (Actes Sud Junior)

Quels sont les droits de l'enfant liés à la famille ?

Le droit à d'avoir une famille est garanti par la Convention internationale des droits de l'enfant, un traité adopté en 1989 par l'Organisation des Nations Unies, dont l'objectif est de reconnaître des droits spécifiques aux enfants et de les faire respecter.

Ce droit permet aux enfants de grandir dans un environnement familial sécurisant et bienveillant. Lorsqu'il est respecté, il facilite l'application d'autres droits ou il protège les enfants de la violation d'autres droits. Il est garanti par plusieurs articles de la Convention listés ci-dessous.



Les gouvernements doivent laisser les familles et les communautés guider leurs enfants pour que, en grandissant, ils apprennent à utiliser leurs droits le mieux possible. Plus les enfants grandissent, moins ils auront besoin de conseils.



Les enfants ne doivent pas être séparés de leurs parents sauf si ceux-ci ne les élèvent pas correctement. C'est le cas lorsqu'un parent fait du mal à un enfant ou ne s'occupe pas de lui. Les enfants dont les parents ne vivent pas ensemble doivent pouvoir rester en contact avec leurs deux parents, sauf si cela leur fait du mal.



Élever les enfants est principalement la responsabilité des parents. Lorsqu'un enfant n'a pas de parents, la responsabilité de l'élever doit être donnée à un autre adulte qu'on appelle un « représentant légal ». Les parents et les représentants légaux doivent toujours tenir compte de ce qui est mieux pour l'enfant. Le gouvernement du pays doit les aider. Lorsqu'un enfant a ses deux parents, ils sont tous les deux responsables de l'élever.



Lorsqu'un enfant ne vit pas dans le même pays que ses parents, les gouvernements doivent laisser l'enfant et ses parents voyager afin qu'ils puissent rester en contact et être ensemble.



Lorsqu'un enfant est placé pour habiter dans un autre endroit que chez lui, que ce soit pour des raisons de soins, de protection ou de santé, sa situation doit être suivie souvent afin de vérifier que tout va bien et qu'il se trouve toujours dans l'endroit qui est le meilleur pour lui.



Tout enfant qui ne peut pas être élevé par sa propre famille a le droit d'être élevé correctement par des personnes qui respectent sa religion, sa culture, sa langue et tout autre aspect de sa vie.

Retrouvez la CIDE expliquée aux enfants ici : <https://my.unicef.fr/contenu/la-cide-expliquee-aux-enfants>

Certains enfants se retrouvent malgré tout séparés de leur famille en raison de situations de conflits, de persécution, de guerre, de pauvreté, etc. qui touchent de plus en plus de familles et dégradent les conditions de vie des enfants. Les enfants séparés de leur famille risquent davantage d'être victimes de violence, de traite, de discrimination, de maltraitance, d'exploitation, d'une carence de soin ou d'une mauvaise hygiène. Cela peut gravement nuire à leur **développement socio-émotionnel**.

En collaboration avec divers **acteurs éducatifs**, l'UNICEF aide et accompagne les familles pour que leurs enfants puissent bénéficier d'un bon départ dans la vie. Elle travaille en particulier sur l'accès à la **protection**, à l'**éducation**, à la **santé** et sur leur **participation** à la vie de leur famille et de leur communauté. Par exemple, dans les conflits ou les situations d'urgence, l'UNICEF agit pour identifier et **réunir des familles** afin de permettre aux enfants séparés de retrouver leurs proches.

Parfois, il arrive qu'une famille, qui devrait en principe protéger l'enfant, soit à l'origine de violences physiques, sexuelles, psychologiques, ou de négligence. qui causent des **séquelles physiques** et **psychologiques** aux enfants tout au long de leur vie. Dans ces cas-là, l'État peut décider de confier l'enfant à des **services adéquats** s'il estime que le maintien de l'enfant dans son milieu familial l'expose à un danger et qu'un risque trop important pèse sur lui ou sur sa santé physique, mentale ou psychologique, sécurité physique, sa sécurité matérielle (logement précaire...) ou son éducation.

Quelques conseils pour aborder le sujet de la famille avec les enfants

Les thématiques abordées dans les livres de la sélection sont variées : diversité des familles, bien-être, identité, transmission, éducation, relations intergénérationnelles, autonomisation des enfants, placement des enfants, violence au sein de la famille, etc.

Aborder certains sujets tels que les **violences familiales** avec les enfants peut être délicat, en particulier lorsque cela fait partie de leur vécu personnel ou de celui d'un proche.

Le temps de sensibilisation autour de certains livres peut **libérer la parole** des enfants et les amener à livrer dans la classe ou en dehors de la classe des propos sur leur mal-être, leurs angoisses ou leurs traumatismes en lien avec leur situation familiale ou personnelle ou celle de leurs camarades. C'est pourquoi il est important d'aborder avec délicatesse les **sujets sensibles** avec les enfants et de les inciter à demander de l'aide lorsqu'ils en ont besoin.

Les dossiers pédagogiques adaptés aux différentes catégories d'âge, créés en partenariat avec le programme de recherche EnJeu[x] - Pôle Universitaire Ligérien d'Etudes sur l'Enfance-Jeunesse, accompagnent la lecture des ouvrages et sensibilisent les enfants à la thématique de la famille en proposant des pistes de discussion, de réflexion et d'activités pratiques et ludiques.

Si un enfant témoigne d'une situation personnelle **préoccupante** ou partage des révélations de faits graves, vous devez le **signaler** à une personne référente au sein de votre établissement. Vous pouvez d'ailleurs rappeler aux enfants et aux jeunes le numéro d'urgence pour **l'Enfance en Danger : le 119**.

LES CONTACTS À PARTAGER

Numéro vert 119 - numéro d'appel d'urgence gratuit pour l'enfance en danger www.allo119.gouv.fr

Numéro vert 3020 - service et numéro gratuits pour lutter contre le harcèlement www.nonauharcèlement.education.gouv.fr



Vocabulaire

Famille : n.f. Ensemble de personnes unies par un lien de parenté ou d'alliance

Développement : n.m. Fait de se développer, de grandir.

Transmission : n.f. Action de faire passer quelque chose de quelqu'un à quelqu'un d'autre.

Précarité : n.f. Grande pauvreté.

Discrimination : n.f. Fait de traiter mal certaines personnes d'un groupe.

Vulnérable : adj. Être fragile.

Identité : n.f. Ensemble des données qui permettent d'identifier quelqu'un (date et lieu de naissance, nom, prénom etc.).

Communauté : n.f. Groupe social dont les membres vivent ensemble, ou ont des biens, des intérêts communs.

Violation : n.f. Fait de ne pas respecter une loi, une règle.

Conflit : n.m. Guerre.

Protection : n.f. Action de protéger, de défendre quelqu'un contre un danger, un mal, un risque.

Persécution : n.f. Traitement injuste et cruel infligé à une personne ou à un groupe de personne.

Traite : n.f. Trafic ou commerce de personnes.

Maltraitance : n.f. Fait de traiter avec violence, brutalité.

Exploitation : n.f. Fait de profiter d'une personne, de son travail.

Violence physique : n.f. Acte commis pour blesser physiquement quelqu'un.

Violence sexuelle : n.f. Violence qui concerne les parties intimes du corps (fesses, cuisses, poitrine, sexe, anus, bouche).

Violence psychologique : n.f. Paroles ou gestes qui ont pour but de déstabiliser ou de blesser l'autre.

Négligence : n.f. Manque de soin.

Séquelle : n.f. Conséquence physique ou psychologique

